

Compte rendu du comité de coopération du 18 février 2011.

Présents :

- Michel FACCHINI, CUCS Politique de la Ville secteur Saint Joseph/Bon Secours
- Nadine RIBERI SARRAN, GIP Politique de la Ville, Chargée de mission CUCS/MPM
- Olivier VILES, Chargé de mission au Conseil Régional
- Isabelle LARROQUE, Directrice de l'antenne SPIP de Marseille
- Séléna HERMEREL, stagiaire au Conseil Général
- Marie FAVEREAU, responsable de La Cohue, animatrice du Comité de Coopération en tant qu'administratrice de GEPIJ et représentant le Conseil d'Administration de l'association.
- Catherine BRIAND, coordinatrice PRE politique de la Ville
- Anne-Marie GITEL, coordinatrice Formation/Emploi à la DIRECCTE UTB
- Sonia REISS-GUINOT, chef de service jeunesse du Conseil Général 13
- Emmanuel FIDALGO, responsable de secteur à la Mission Locale
- Olivier MAURY, éducateur spécialisé et chargé de développement au GEPIJ
- Laura PLANES, stagiaire éducatrice spécialisée au GEPIJ
- Marine MOSCHEN, éducatrice spécialisée et chargée de développement au GEPIJ
- Marie-Léa LACROIX, éducatrice spécialisée et chargée de développement au GEPIJ
- Cécile TAURINES, éducatrice spécialisée et chargée de développement au GEPIJ
- Clarisse STERIN, éducatrice spécialisée et chargée de développement au GEPIJ

1^{ère} partie : LE GEPIJ

Présentation par les salariés et stagiaire de GEPIJ

Historique de l'association de sa création en 2005 à aujourd'hui. (cf graphique des actions/financements)

Le co-portage : un modèle original d'organisation en travail social permettant la réactivité.

Réactions des personnes présentes

1. Le rôle de GEPIJ

Le GEPIJ, de par son organisation originale, est à la fois une association militante porteuse de valeurs fortes et à la fois un partenaire opérationnel efficace. Il se situe à l'interface des institutions et dispositifs. Il ne fait pas à la place de mais fait lien dans son environnement. Les valeurs portées par le GEPIJ lui permettent de revendiquer un cadre et une identité éducative, ce qui rassure les partenaires et les financeurs.

Par ailleurs, le GEPIJ est identifié comme une réponse aux attentes des conseillers Mission Locale et des Conseillers d'Insertion et de Probation. Le rôle de GEPIJ est donc d'apporter du temps et une écoute attentive et bienveillante au public jeune. Les éducateurs ont la possibilité d'accompagner physiquement les jeunes dans leurs démarches ce qui permet de combler le vide, d'éviter les ruptures dans les parcours d'insertion. Bien sûr, au vu de la multiplicité des dispositifs existant en direction des jeunes, la question se pose de savoir si le GEPIJ est bien au cœur de l'information concernant tous ces dispositifs de manière à proposer et orienter au mieux.

Enfin, le GEPIJ est aussi à l'écoute des professionnels. Il remet en question, déconstruit la vision idéale des parcours d'insertion. Il permet aux conseillers de penser la rupture autrement.

2. Les financements

La question des financements se pose compte tenu de la baisse considérable des budgets FIPJ pour l'année 2011. En effet, la part du FIPJ dans le budget de GEPIJ est l'apport le plus important.

Il semble donc indispensable de faire un nouveau montage financier afin que GEPIJ ne soit pas obligé de se séparer de trop de salariés.

Mais lequel ? La question reste ouverte.

2^{ème} partie : Le public visé par GEPIJ

Un constat commun est l'évolution du public cible de GEPIJ, ou en tout cas, du contexte dans lequel ils vivent. En effet, il y a de plus en plus de jeunes précaires inadaptés aux dispositifs. Ces jeunes sont en grande difficulté et ne sont pas/plus capable de se saisir des dispositifs de droit commun. Il faut donc les prendre par la main, les amener vers.

Les dispositifs existants sont difficiles d'accès, à la fois parce qu'ils peuvent être méconnus mais aussi parce qu'ils sont critérisés. Ils visent tous les jeunes mais ne sont donc pas adaptés aux jeunes les plus marginaux.

Par ailleurs, la rupture des dispositifs et des aides financières (allocation interstitielle dans le cadre du CIVIS ou autres aides) est de plus en plus violente. Les conseillers de la Mission Locale doivent ainsi jongler entre tous ces dispositifs afin d'assurer la continuité de la prise en compte du jeune dans son parcours d'insertion. Les demandes de FAJ sont en constante augmentation depuis 2008.

Le principal problème soulevé par le GEPIJ est celui du logement. La question des places, du SIAO (nouveau dispositif de coordination de l'attribution des places d'hébergement) et de la sélection effectuée par les centres d'hébergement est réellement problématique. De fait, de nombreux jeunes sont orientés vers le GEPIJ pour un problème de logement (SDF, accueil d'urgence, hébergement chez un proche...).

Quelques pistes de réflexion évoquées lors du débat :

- Un partenariat avec des bailleurs sociaux (exemple de l'ADDAP)
- Un partenariat avec les centres d'hébergement. Mais cela semble difficile compte tenu de la nouvelle configuration du secteur mise en place par le SIAO
- L'hébergement comme un problème politique ce qui induit une impossibilité d'action

- Financement Politique de la Ville : sur quel axe ? insertion/emploi ET/OU prévention ?

Afin de poursuivre la réflexion et de créer de nouvelles solutions, nous vous proposons un deuxième comité de coopération le : 17 juin 2011 à partir de 14h.